

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS

réf : 201810B

Séance du 23 novembre 2018

Date convocation : 16 novembre 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Excusés : 2

Votants : 9

L'an deux mille dix-huit et le vendredi vingt-trois novembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Philippe BUSSIERE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Francis PRADERE, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

Excusée : Cinthya ARENAS, Eric RIET

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

#### **Objet : Demande de subvention au CD31 pour la réfection du bassin place de la mairie**

Madame le Maire propose la réfection du bassin place de la mairie dont la dépense serait de 6 662,46 € HT ; TVA 1 332,49 € soit 7 994,95 € TTC.

Elle propose de solliciter l'aide du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- De demander une subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne
- D'adopter le plan de financement suivant :

Dépense TTC	7 994,95 €
-------------	------------

Recettes	7 994,95 €
----------	------------

Conseil Départemental (40%)	2 664,98 €
-----------------------------	------------

TVA	1 332,49 €
-----	------------

Part communale	3 997,48 €
----------------	------------

- Mandate Madame le Maire pour signer tous documents utiles pour la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Sylvie SIMPSON